

Question orale de Monsieur Olivier Coppens concernant les arceaux à vélos à Etterbeek.

Le 9 novembre, une publication est apparue sur les réseaux sociaux et a été relayée par plusieurs médias. Il s'agit d'une photo accompagnée du texte « Feel free to lock your bike » ; en français donc « n'hésitez pas à attacher votre vélo ». La photo est prise au croisement de la rue des Francs et de la rue de la Jonchaie. On y voit des arceaux à vélos qui ont été sciés.

Ces événements sont plus qu'interpellant. On le sait, les vols de vélos sont fréquents en Région de Bruxelles-Capitale et Etterbeek n'est pas épargnée.

Selon le Focus n°4 de l'Observatoire de Safe.brussels de mai 2024 intitulé « Vol de vélo en Région de Bruxelles-Capitale », on estime entre 8.335 et 13.500 vols de vélos en Région bruxelloise en 2022. Une large fourchette difficile à affiner car nombreux sont celles et ceux qui ne déclarent pas le vol.

Pour revenir à notre situation locale, on constate depuis plusieurs années l'installation d'arceaux à vélos dans notre commune. Ils sont de différents modèles : tantôt arrondis, tantôt rectangulaires ou encore des modèles proches du sol pour les vélos cargos.

Monsieur l'échevin, vu les événements récents, permettez-moi de profiter de l'occasion pour mieux comprendre la politique locale en matière de parking vélo :

- Avez-vous été informés des événements survenus rue de la Jonchaie et savez-vous combien de vélos ont été volés ?
- S'agit-il d'un événement unique à Etterbeek ou est-ce un *modus operandi* qui s'est déjà produit ? Comment pouvons-nous rassurer les habitantes et habitants de notre commune ? Étudiez-vous d'autres types d'arceaux plus sécurisés ? Sur les réseaux sociaux, certains évoquent des arceaux remplis et non, creux comme les nôtre.
- Pouvez-vous nous communiquer le nombre de vols de vélos ces dernières années à Etterbeek et les mesures prises pour lutter contre ces vols ? Ces mesures sont-elles évaluées ?
- Disposez-vous d'un cadastre de tous les arceaux installés, des différents modèles et surtout de leur utilisation ? Il n'est pas rare de constater que certains parkings n'ont jamais vu un seul vélo attaché alors que d'autres sont surchargés et cela amène les riverains à s'accrocher à des lampadaires.
- Quelles politiques sont en cours de développement pour uniformiser les modèles d'arceaux, améliorer la sécurité de ces derniers, les placer aux endroits les plus stratégiques voire même déplacer certains qui ne sont que peu utilisés au profit d'endroits surchargés ?

Réponse en séance :

Monsieur le Bourgmestre :

Merci Monsieur Coppens. Encore une chance que vous avez parlé de lampadaires et pas de réverbères parce que je pense qu'attacher un vélo à un lampadaire est un peu complexe vu la taille des poteaux mais tout est possible si on a une longue chaîne, sans doute.

Les questions posées sont un peu multifonctionnelles puisqu'il y a des questions relatives au nombre de vols de vélos qui ne sont pas tout à fait de la compétence de l'Echevin, mais vu son caractère multifonctionnel et sa spécialité en ce qui concerne les 2 roues, je pense qu'il va être capable de vous répondre sur l'ensemble. La parole est à Monsieur du Bus.

Monsieur du Bus :

Merci Monsieur le Bourgmestre.

Monsieur Coppens, donc premier élément : les faits qui se sont produits auxquels vous faites référence, se sont produits il y a plus d'un an donc c'est une curiosité, et il y a eu 1 concours de circonstances.

Monsieur le Bourgmestre :

Cela prouve la réactivité du conseiller, quand même.

Monsieur du Bus:

Mais c'est vrai cela a pris une réalité à travers les réseaux sociaux il y a 1 mois et demi, 2 mois, alors que cette situation perdure depuis plus d'un an et résulte d'un malheureux concours de circonstances puisqu'il y avait des barrières Nadar empêchant la circulation en raison de problèmes de stabilité d'une toiture. Et donc, il a fallu il y a plus d'un an, évacuer complètement les voitures qui étaient parkées à cet endroit-là, empêcher la circulation, empêcher le nouveau parking et évacuer aussi les vélos qui étaient parkés sur ces arceaux.

Et pour les enlever, et bien les services n'avaient d'autre solution que de scier les arceaux. Les arceaux ont été sciés *in illo tempore*. Les vélos ont été parkés dans un garage communal, les propriétaires ont pu les récupérer, etc .

Mais donc, c'est une opération tout à fait originale, unique, pour vous dire que le problème des arceaux sciés se limite, dans l'histoire d'Etterbeek, uniquement à cet épisode-là. Et donc il n'y a pas de recensement d'autres arceaux sciés dans l'histoire des arceaux etterbeekois jusqu'à ce jour.

Alors, sur les modèles des arceaux donc, la commune a opté pour un modèle plus récent, d'arceaux en U renversé et adopté par la plupart des communes bruxelloises. Et au fil du temps, le modèle a été amélioré : ajout d'une barre transversale intermédiaire, forme carrée privilégiée, dimensions adaptées etc. Les arceaux commandés ces 4 dernières années permettent d'attacher aussi bien le cadre que les roues des vélos, et conviennent à tout type d'antivols et de vélos. Je vous donnerai ici, mais vous connaissez ce modèle en U renversé. Etant donné qu'aucun signallement lié au sciage d'arceaux vélos n'a été reçu auprès du service mobilité, comme je vous le disais il y a un instant, le modèle d'arceaux vélos n'a pas été remis en question.

Alors ça, c'est pour l'anecdote : il existe un nouveau type de stationnement vélos semi-sécurisé mais qui est simplement le résultat d'une initiative régionale. C'est le fameux dispositif "Locky" qui permet à 2 vélos de venir se clipper, avec tout un système d'une application mais il n'y a, à notre connaissance, qu'une seule installation à proximité de la place Jourdan. C'est assez amusant parce que Locky fait la publicité de cette formule en disant c'est sur Etterbeek et en prenant la photo de la gare d'Etterbeek oubliant qu'ils en ont un place Jourdan. Enfin voilà, ça c'est autre chose.

Alors venons-en au nombre de vols de vélos ces dernières années. C'est très intéressant comme question et surtout comme réponse, parce ce que, ce que l'on voit dans l'évolution depuis 4 ans : 2022, 2023, 2024 et 2025, c'est une augmentation régulière en 2022, 2023 et 2024 des vols de vélos quasi tous les mois. Quand je dis quasi tous les mois, c'est sauf les mois d'octobre, novembre et décembre. Curieusement, les 3 derniers mois de l'année, on voit qu'il y a une baisse des vols de vélos, sur les 4 années. Par contre sur les autres mois de l'année, il y a une augmentation systématique du vol de vélos jusqu'en 2024.

Et depuis 2025, on voit une baisse, mais majeure, du nombre de vols de vélos, mois par mois. Par exemple, on passe [en nombre de vols] de 17 à 9 en janvier, de 23 à 8 en février, de 26 à 18 en mars, de 21 à 9 en avril, de 31 à 9 en mai, juin c'est quasi équivalent ou une très légère baisse, juillet de 22 à 9, août on passe de 27 à 15, septembre de 25 à 8, octobre de 17 à 2. Donc, c'est vous dire qu'il y a vraiment une diminution forte de l'ensemble des vols de vélos sur Etterbeek cette année-ci.

Alors, il n'y a pas qu'un seul élément qui l'explique, c'est le résultat de toute une série de politiques distinctes qui sont menées tant par des services de police que par le service de prévention, que par la création d'une plateforme nationale My Bike qui permet de recenser les vols de vélos, qui permet d'apposer un QR code qui est 1 élément vraiment dissuasif et qui est en fonction depuis peu de temps.

Alors, quelles sont les actions menées par la zone de police Montgomery ? D'une part, les services de proximité ainsi que la brigade cycliste ont été sensibilisés à porter une attention quotidienne, dans leur présence sur le terrain. Un suivi régulier est effectué sur base des statistiques des PV...

Monsieur le Bourgmestre :

C'est l'un des points qui est en haut du plan zonal de sécurité et j'ajoute aussi la prime cadenas dont ton voisin est l'initiateur à l'époque, en matière de prévention.

Monsieur du Bus :

Oui, donc un suivi régulier est effectué sur base des statistiques des PV [procès-verbaux] au niveau de leur carrefours d'information zonal afin d'identifier rapidement des schémas temporels ou spatiaux et d'orienter directement les patrouilles. Le service communication de la police effectue régulièrement des publications de prévention via les réseaux sociaux, ainsi que les publications communales. Le service de prévention prodigue des conseils sur le terrain lors de ses stands et des sorties du Prevention Truck qui a une expertise en matière de cadenas qui renvoie vers la plateforme My Bike dont j'ai déjà parlé.

Et au niveau régional, la police a constaté une difficulté à gérer les stocks de vélos retrouvés et sous la coordination d'un membre de la brigade cycliste, la police a développé en interne un processus de gestion du stock de vélos retrouvés par QR code, accroché à chaque vélo.

Alors, du côté du service prévention, comme le Bourgmestre vient de le rappeler, Etterbeek propose des primes destinées à lutter contre les vols de vélos, les primes cadenas, les traceurs GPS, ainsi qu'une aide financière si les citoyens aménagent un dispositif de stationnement pour vélos sur un espace privé accessible au public. Ces primes sont gérées par une agente du service prévention qui tient d'ailleurs une permanence à la Mahma, tous les premiers et troisièmes mardis du mois, de 14h00 à 17h30. Les etterbeekois peuvent également y obtenir des informations utiles pour faire graver leur vélo ou l'enregistrer et, vous savez, la prévention propose de graver les vélos lors d'événements comme la journée sans voiture, la fête de l'avenue de Tervueren etc.

Votre question à propos du cadastre de tous les arceaux installés. Il existe effectivement un cadastre et une cartographie des emplacements vélo non-sécurisés. Les types d'arceaux de vélo sont repris mais pas le modèle avec un U renversé etc, mais les arceaux sont repris.

Alors j'ai ici des tableaux, je vais vous les donner, je ne vais pas citer ces chiffres parce que c'est un peu fastidieux, mais je vais simplement citer le résultat, le grand total. Nous avons, en nombre d'arceaux, 651 arceaux distincts. Et en termes de capacité, on passe de 732 possibilités d'accrocher un vélo en 2014, à 2356 en 2020 et à 3418 fin 2024. Et en fait, ce chiffre a encore augmenté en 2025 mais on n'a pas encore les derniers chiffres de 2025 parce qu'il y a encore eu la pose de nouveaux arceaux depuis lors.

Et donc le résultat, c'est que 3418 places de stationnements vélo temporaires étaient disponibles en 2024. Ce qui veut dire qu'Etterbeek présente une densité d'offres en stationnements vélos exemplaire, un emplacement sur arceaux vélos pour environ 14 habitants. On est parmi les plus hauts de l'ensemble de la région bruxelloise.

Alors, quelles politiques sont en cours de développement pour uniformiser les modèles d'arceaux, améliorer la sécurité de ces derniers, les placer aux endroits les plus stratégiques ou même en déplacer certains ? La fourniture et le placement d'un arceau vélos classique coûtent environ 200€. À l'heure actuelle, il n'est pas prévu de remplacer tous les arceaux vélos situés sur le territoire. En revanche, comme expliqué, le même modèle d'arceaux vélos est commandé depuis plusieurs années, donc des arceaux avec un U renversé, carré, etc. Lorsque l'état d'anciens arceaux vélos le nécessite, ils sont remplacés par ce nouveau modèle. Bruxelles Mobilité n'emploie toutefois pas le même modèle d'arceaux vélo sur les voiries régionales. Bruxelles Mobilité

fait appel à une centrale d'achat qui reprend un modèle d'arceaux vélos un peu distinct, de forme un peu plus arrondie.

Et donc Etterbeek, en conclusion, présente une des plus grandes densités en stationnements vélo non sécurisés de la région bruxelloise. Le placement d'arceaux vélos s'est donc ralenti cette année-ci parce que nous disposons déjà d'un parc particulièrement dense et que les emplacements deviennent rares aussi, là où on peut encore mettre des arceaux vélos.

De 2021 à 2024, le service Mobilité a également mis l'accent sur la sécurisation des traversées piétonnes, la maîtrise du stationnement illégal avant les passages pour piétons. Mais le service mobilité reste disponible pour étudier des demandes au cas par cas et reste ouvert à toutes les offres de solutions d'implantations qui pourraient se présenter et qui échapperaient à la vigilance du service mobilité.

Par ailleurs, et j'en termine par-là, le placement d'arceaux vélos est toujours intégré aux projets de réaménagement dont le service voiries est en charge.

Vous avez demandé aussi 1 plan de répartition des arceaux. J'ai ce plan, je peux vous le transmettre. Il reprend sur la cartographie d'Etterbeek, non seulement l'emplacement mais aussi une couleur qui identifie sa fréquence qui varie de 20% jusqu'à plus de 80% d'utilisation, sur base des relevés qui ont été donnés. Vous constaterez que certaines zones sont quasi noires parce qu'elles ont une densité particulièrement élevée. Le service a fait le tour de ces zones à densité forte et ils ont remarqué qu'il y avait une série de vélos qui étaient abandonnés. Ces vélos ont été détachés et donc ces espaces ont été libérés. Ce qui signifie que la cartographie que je vais vous communiquer en fait ne correspond plus à la réalité actuelle qui est améliorée du fait de l'action des services.

Monsieur le Bourgmestre :

Je ne sais pas si tout cela aura rassuré Monsieur Coppens, mais je le pense. Et alors, il faudrait peut-être que l'échevin rappelle que pour qu'on ne vole pas un vélo, il ne suffit pas qu'il y ait des arceaux partout, il faut encore attacher son vélo. Et votre collègue Echevin, Meneer Van Bockstal, s'est donc fait voler 3 ou 4 fois son vélo, simplement parce qu'il n'avait pas attaché son vélo, mais son cadenas pendait bien sur son cadre. Donc voilà, c'est en matière de prévention quand même un élément utile de rappeler qu'il vaut mieux attacher son vélo que ce soit à un lampadaire, à un réverbère, à un arceau plein ou non plein, parce que si on ne le fait pas, on est quasi sûr d'avoir un vol.